



J'hallucine !

**SECTION CLINIQUE
PARIS-ÎLE-DE-FRANCE**

INSTITUT DU CHAMP FREUDIEN
sous les auspices du Département de
psychanalyse de l'Université PARIS VIII



**SESSION
2019
2020**



PROLOGUE DE GUITRANCOURT

Jacques-Alain
Miller



Le diplôme de psychanalyste n'existe dans aucun pays au monde. Il ne s'agit pas d'un hasard ou d'une inadvertance. La raison en est liée à l'essence même de la psychanalyse.

On ne voit pas bien en quoi peut consister l'examen de la capacité à être analyste, puisque l'exercice de la psychanalyse est d'ordinaire privé, réservé à la confiance la plus intime accordée par le patient à l'analyste.

Admettons que la réponse de l'analyste soit une opération, c'est-à-dire une interprétation, qui porte sur ce que nous appelons l'inconscient.

Cette opération ne pourrait-elle pas constituer un matériel d'examen ? D'autant plus que l'interprétation n'est pas l'apanage de la psychanalyse et est même utilisée par des critiques de manuels, documents et inscriptions.

L'inconscient freudien se constitue seulement dans la relation de parole que j'ai décrite : il ne peut être validé en dehors de celle-ci et l'interprétation analytique est convaincante non en soi, mais par les effets imprévisibles qu'elle suscite chez celui qui la reçoit, et dans le contexte même de cette relation. Il n'y a pas de porte de sortie. Seul l'analysant pourrait attester alors la capacité de

l'analyste, si son témoignage n'était altéré, souvent dès le début, par l'effet du transfert. Comme nous le voyons, le seul témoignage valable, le seul susceptible de donner une certaine garantie concernant le travail, serait celui de l'analysant « post-transfert » encore disposé à défendre la cause de la psychanalyse.

Ce que nous appelons ainsi « témoignage » de l'analysant est le noyau de l'enseignement de la psychanalyse, en tant que ce qui a pu se clarifier, dans une expérience essentiellement privée, est susceptible d'être transmis au public.

Lacan a institué ce témoignage sous le nom de « passe » (1967) et a défini l'enseignement dans sa formulation idéale, le « mathème » (1974). Entre les deux, une différence : le témoignage de la passe, encore chargé de la particularité du sujet, est limité à un cercle restreint, interne à un groupe analytique, pendant que l'enseignement du mathème, qui doit être démonstratif, est pour tous – et, dans ce cas, la psychanalyse entre en contact avec l'université.

L'expérience est conduite en France depuis quatorze ans à Paris.

Elle fut à l'origine de la création de la Section clinique de Bruxelles et de Barcelone, de Londres, Madrid et Rome,

mais aussi en France, pour la première fois, à Bordeaux.

Il faut déterminer clairement ce qu'est et ce que n'est pas cet enseignement. Il est universitaire, il est systématique et gradué, il est dispensé par des responsables qualifiés et conduit à l'obtention de diplômes.

Il n'est pas une habilitation lacanienne, que cela se situe à Paris, Rome, ou Bordeaux, que cela soit proposé par des organismes publics ou privés. Ceux qui y assistent sont appelés participants, terme préféré à celui d'étudiants, pour souligner l'importante initiative qu'ils devront prendre – le travail fourni ne sera pas extorqué : cela dépend d'eux, il sera guidé et évalué.

Il n'est pas paradoxal d'affirmer que les exigences les plus sévères concernent ceux qui se mesureront avec la fonction d'enseignants du Champ freudien, fonction sans précédent dans son genre : puisque le savoir se fonde dans la cohérence, trouve sa vérité seulement dans l'inconscient, en d'autres termes, dans un savoir dont personne ne peut dire « je sais ». Cela signifie que cet enseignement ne peut être exposé que s'il est élaboré sur un mode inédit, même s'il est modeste.

Il commence avec la partie clinique de cet enseignement.

La clinique n'est pas une science, elle n'est pas un savoir qui se démontre ; c'est un savoir empirique, inséparable de l'histoire des idées. En l'enseignant, on ne fait pas que suppléer aux carences d'une psychiatrie qui laisse de côté sa riche tradition classique pour suivre les progrès de la chimie, nous y introduisons aussi un élément de certitude (le mathème de l'hystérie).

Dans un même temps, les présentations de malades compléteront l'enseignement.

En conformité avec ce qui, autrefois, a été fait sous la direction de Lacan, nous avançons petit à petit.

Jacques-Alain Miller
15 août 1988

* Du grec *mathema* : ce qui s'apprend.

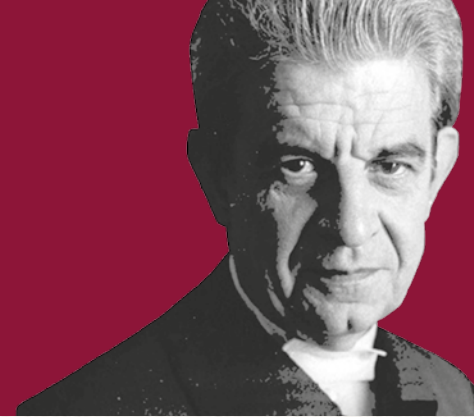
APRÈS-MIDI

*Les autres
activités de la
Section clinique
Paris-Île-de-France*

Samedi 14 septembre 2019
A la salle ASIEM, 6 rue Albert de Lapparent -
Paris 7^{ème} (Métro : Segur)

NOTES

*Section
clinique
Paris-Île-de-France*



CONVERSATION CLINIQUE

***La passé, s'en passer,
s'en servir***

13h30H - 16H45

Conversation : cinq cas présentés et débattus*

Préparée par Anaëlle Lebovits-Quenehen et Beatriz Vindret

CONFÉRENCE DE RENTRÉE

J'hallucine !

16H45 - 18H

*Marie-Hélène Brousse
et Jean-Daniel Matet*

présenteront les références du thème de l'année et échangeront sur les orientations les plus contemporaines de cette clinique.

*Les textes seront envoyés aux inscrits leur permettant de participer au débat.

Inscription à la Journée : apmsc2019@gmail.com et sclinpidf@wanadoo.fr

Blank lined area for notes.

2019 - 2020

INSCRIPTION

Section
clinique
Paris-Île-de-France

Bulletin à retourner avant le 8 novembre 2019
avec le règlement à :
Section clinique de Paris-Île-de-France
5, boulevard Bourdon
75004 PARIS

**INSCRIPTION POSSIBLE SUR LE SITE A PARTIR
DU 15 AOUT 2019 (paiement en ligne)**

PREMIERE INSCRIPTION : _____
INSCRIT À LA SECTION DEPUIS : _____
NOM : _____ PRÉNOM : _____
DATE ET LIEU DE NAISSANCE : _____
ADRESSE : _____
VILLE : _____ CODE POSTAL : _____
E-MAIL* : _____
TELEPHONE : _____
DIPLÔME (S) : _____
PROFESSION : _____
LIEU DE TRAVAIL : _____

* indispensable pour recevoir les informations (signaler tout changement en cours d'année)

SI VOTRE INSCRIPTION EST ACCEPTÉE, ELLE SERA :

- Personnelle
 Prise en charge par une institution :
SI VOTRE INSCRIPTION EST PRISE EN CHARGE PAR UNE INSTITUTION :
Raison sociale _____
Adresse _____
Code postal _____ Ville _____
Tél _____ Email _____
Nom du responsable de la FP _____

COÛT DE LA FORMATION

- 200 € À titre personnel
 250 € Au titre de la FMC
 130 € Demandeur d'emploi
 130 € Étudiants de moins de 26 ans
 350 € Au titre de la formation permanente

Règlement au nom de UFORCA-Paris-Île-de-France (Union pour la Formation Continue en Clinique Analytique organisant la Section clinique)
N° d'agrément : 11 755 075 075
Association référencée dans le registre DATADOCK des formations
ÉCRIRE EN LETTRES MAJUSCULES



2019 - 2020

CONTACT

Section
clinique
Paris-Île-de-France

SECRETARIAT

Les demandes d'inscription, de renseignement ou d'attestation se font uniquement par courrier postal, électronique ou télécopie. S'adresser à :

UFORCA Pour L'université populaire Jacques Lacan : Section clinique
5, boulevard Bourdon - 75004 Paris
Courriel : sclinpidf@wanadoo.fr
Téléphone : 09 62 04 94 82 (mercredi et jeudi de 10 heures à 13 heures)
Télécopie : 01 44 54 20 73

Conditions générales d'admission et d'inscription :

Pour être admis comme participant à la section clinique il n'est exigé aucune condition d'âge, ni de nationalité. Il est par contre recommandé d'être au moins au niveau de la deuxième année d'études supérieures après la fin des études secondaires. Des demandes de dérogation peuvent cependant être faites auprès de la Commission d'admission animée par le coordinateur de la Section. Les admissions ne sont prononcées qu'après au moins un entretien avec un enseignant.

UFORCA-Paris-Île-de-France pour la formation permanente, association loi 1901, est agréée sous le numéro 11 755 075 075 auprès de la Délégation à l'emploi et à la formation professionnelle à Paris.
Son siège est : 5, boulevard Bourdon 75004 Paris.
E-mail : sclinpidf@wanadoo.fr . N° Siret :44949562100012.

Sections, Antennes et Collèges cliniques :

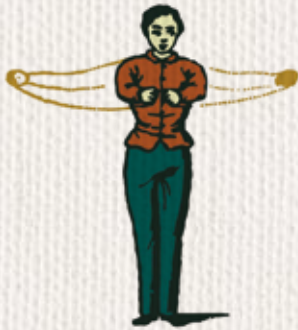
- Section clinique d'Aix-Marseille
- Antenne clinique d'Amiens-Reims
- Antenne clinique d'Angers
- Section clinique d'Athènes
- Programme psychanalytique d'Avignon
- Section clinique de Barcelone
- Programme psychanalytique de Bastia
- Section clinique de Bordeaux
- Antenne clinique de Brest-Quimper
- Section clinique de Bruxelles
- Section clinique de Buenos Aires
- Section clinique de Clermont-Ferrand
- Antenne clinique de Dijon
- Antenne clinique de Gap
- Antenne clinique de Genève
- Antenne clinique de Grenoble
- Antenne clinique de Liège
- Collège clinique de Lille
- Section clinique de Lyon
- Section clinique de Milan
- Antenne clinique de Mons
- Collège clinique de Montpellier
- Programme psychanalytique de Montréal (en formation)
- Antenne clinique de Namur
- Section clinique de Nantes
- Section clinique de Nice
- Section clinique de Paris Saint-Denis
- Section clinique de Paris Île-de-France
- Section clinique de Rennes
- Section clinique de Rome
- Antenne clinique de Rouen
- Section clinique de Strasbourg
- Section clinique de Tel Aviv
- Collège clinique de Toulouse
- Antenne clinique de Valence

INSTITUT du CHAMP FREUDIEN

sous les auspices du Département de
psychanalyse de l'Université PARIS VIII

SECTION CLINIQUE PARIS-ÎLE-DE-FRANCE

Association UFORCA PARIS-ÎLE-DE-
FRANCE pour la formation permanente



SECRÉTARIAT

5, boulevard Bourdon 75004 Paris

Courriel : sclinpidf@wanadoo.fr

Téléphone : 09 62 04 94 82

(mercredi ou jeudi de 10h à 13h)

Télécopie : 01 44 54 20 73

www.uforca-paris-idf.org

DIRECTEUR

Jacques-Alain Miller

COORDINATION

Jean-Daniel Matet

ENSEIGNANTS

A. Aflalo,

B. M.-J. Asnoun

Ph. Benichou,

M.-H. Brousse,

S. Chiriaco,

L. Dupont,

F. Fajnwaks,

N. Georges-Lambrichs,

L. Gorini,

F. Grasser,

Y. Grasser,

B. Lahutte,

D. Laurent,

A. Lebovits-Quenehen,

F. Leguil,

L. Mahjoub,

J.-D. Matet,

L. Naveau,

C. Rezki,

Y.-C. Stavy,

P. Sidon

B. Vindret,

H. Wachsberger

D. Yemal.